

Structure de gouvernance

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est mandaté par l'assemblée générale et il est régi par la charte d'incorporation et les statuts et règlements de la société.

Les membres du CA doivent assurer :

- l'imputabilité et la représentativité communautaire
- la gestion des activités et programmes
- l'encadrement des demandes de financement
- le recrutement et la motivation de bénévoles « de première ligne » pour réaliser la programmation
- l'embauche et l'encadrement de la direction générale

Le Conseil d'administration est composé de sept membres représentant diverses régions de la province et minorités raciales et ethnoculturelles francophones.

Le Conseil d'administration adopte un ensemble de politiques de fonctionnement et les révisé périodiquement.

Au cours des prochaines années, le Conseil d'administration se dotera d'une stratégie de recrutement de nouveaux membres visant à renforcer ses capacités organisationnelles et ses systèmes de gestion.

Bénévoles

Le succès du REPFO dépend de l'engagement direct de nombreux bénévoles provenant de tous les secteurs de la communauté. La direction-générale est responsable de créer et d'entretenir un contexte riche et motivant et d'encadrer les chefs d'équipe bénévoles dans leur travail. Les bénévoles sont responsables de :

- l'encadrement et la réalisation des activités au calendrier
- la participation aux levées de fonds

Équipe d'employés

Le REPFO dispose d'une très petite équipe d'employés permanents et de plus d'une vingtaine de contractuels affectés à la livraison des programmes. L'équipe des employés est sous la responsabilité directe d'une direction générale imputable au Conseil d'administration. Le mandat de chaque employé est défini de façon générale dans sa description de tâches et de façon plus spécifique dans les plans de travail mensuels qui sont établis. L'équipe des employés est responsable de :

- la gestion de la programmation
- la mobilisation et la coordination des bénévoles
- l'élaboration et le maintien des systèmes opérationnels
- la gestion des processus de financement public (et l'imputabilité qui en découle)

Partenaires financiers

Le REPFO se donne les objectifs financiers suivants :

- constituer et maintenir un fond de réserve représentant 6 mois d'opérations d'ici cinq ans,
- assurer une plus grande stabilité en variant ses sources de financement public et en signant des ententes de contributions pluriannuelles, et

- obtenir les ressources financières nécessaires pour employer, dans ses projets, des jeunes et des parents de MREF afin de leur permettre d'acquérir des compétences de travail au Canada.

GÉRER LES RESSOURCES SELON LES STANDARDS LES PLUS STRICTS

La réputation du Regroupement repose sur la saine gestion des ressources dont il dispose.

Le REPFO cherchera à :

- établir et maintenir les mécanismes de gouvernance financière appropriés,
- gérer prudemment les facteurs de risque liés au fonctionnement par projets, et
- mettre en place les outils d'information de gestion et d'imputabilité financière.

STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Le REPFO établit des partenariats avec les ministères et agences fédérales, provinciales et municipales intéressées aux questions de communautés francophones en situation minoritaire, de l'immigration, de la justice et de la prévention de la délinquance, et du développement économique.